



Révision du Schéma d'aménagement et de développement

Échéancier proposé

Contexte québécois

Niveaux	Intervenants	Instruments	Sherbrooke : Ville et MRC
Provincial	<ul style="list-style-type: none"> • Ministères • Organismes 	<ul style="list-style-type: none"> • Lois • Règlements • Politiques • Orientations 	
Régional	Municipalité régionale de comté (MRC)	<ul style="list-style-type: none"> • Schéma d'aménagement et développement • R.C.I. 	
Municipal	<ul style="list-style-type: none"> • Villes • Villages • Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • Plan d'urbanisme • Règlements • PIIA - PAE 	<ul style="list-style-type: none"> • Schéma d'aménagement / développement • RCI <li style="text-align: center;">+ • Plan d'urbanisme • Règlements • PIIA - PAE

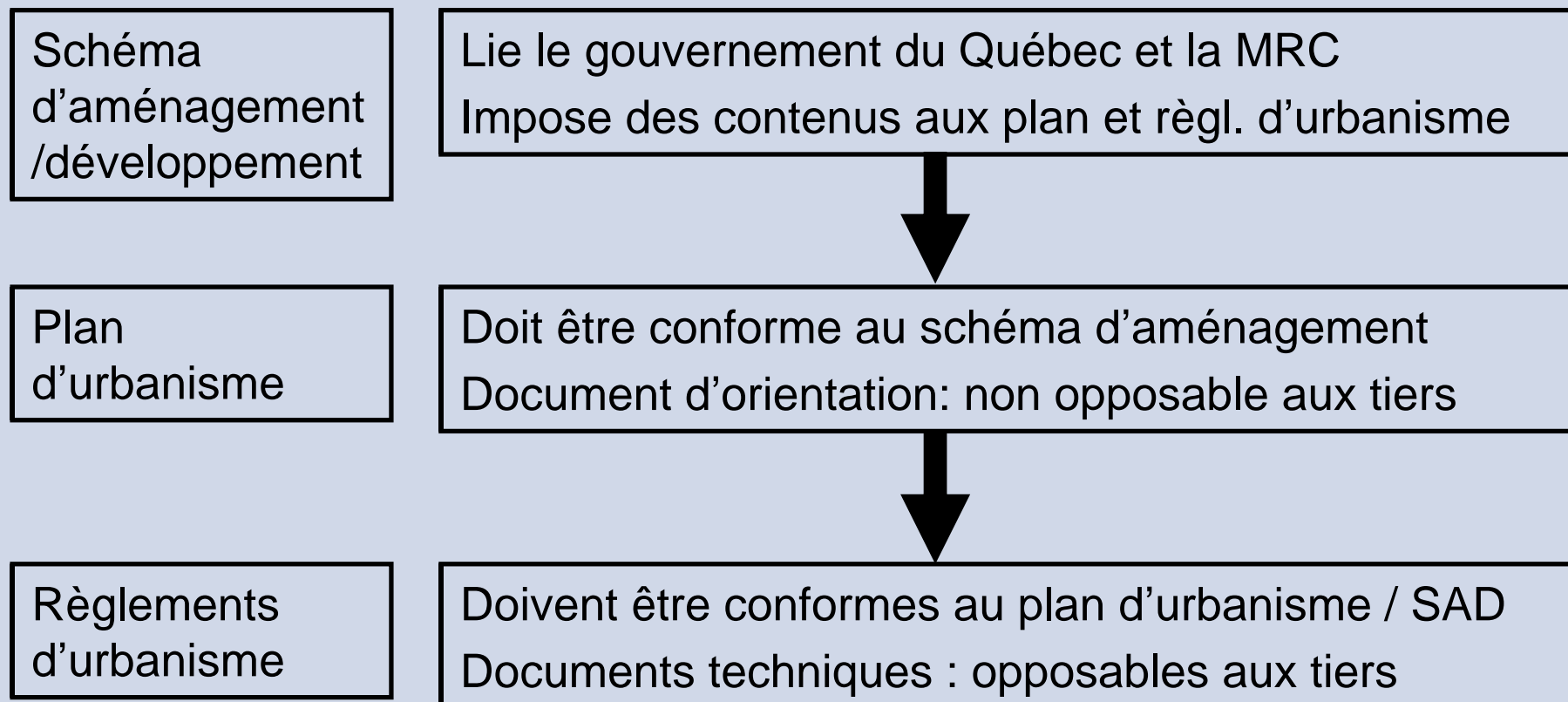
Règlements concernés

Schéma d'aménagement et de développement (SAD)

Plan d'urbanisme (PU)

Réglementation d'urbanisme :
Zonage, lotissement et construction

Portée et effets



État de situation de la réglementation en vigueur

Schéma
d'aménagement
/développement

2 anciennes MRC : Sherbrooke & Val-Saint-François
Entrée en vigueur : juin 1988 et avril 1989 respectivement

Plan
d'urbanisme

10 anciennes municipalités, en totalité ou partiellement
Entrée en vigueur : de 1990 à 1992

Règlements
d'urbanisme

10 anciennes municipalités, en totalité ou partiellement
Plus de 40 règlements en vigueur
Entrée en vigueur : de 1990 à 1992 principalement

État de situation de la réglementation en vigueur

Modifications effectuées

Schéma
d'aménagement
/développement

Plus de 20 modifications effectuées aux 2 schémas, dont :
Périmètre urbain Zones de contraintes
Rive, littoral et pl. inond. Zone agricole et indus. porcine

Plan
d'urbanisme

25 modifications ponctuelles depuis 2007

Règlements
d'urbanisme

325 modifications ponctuelles depuis 2007

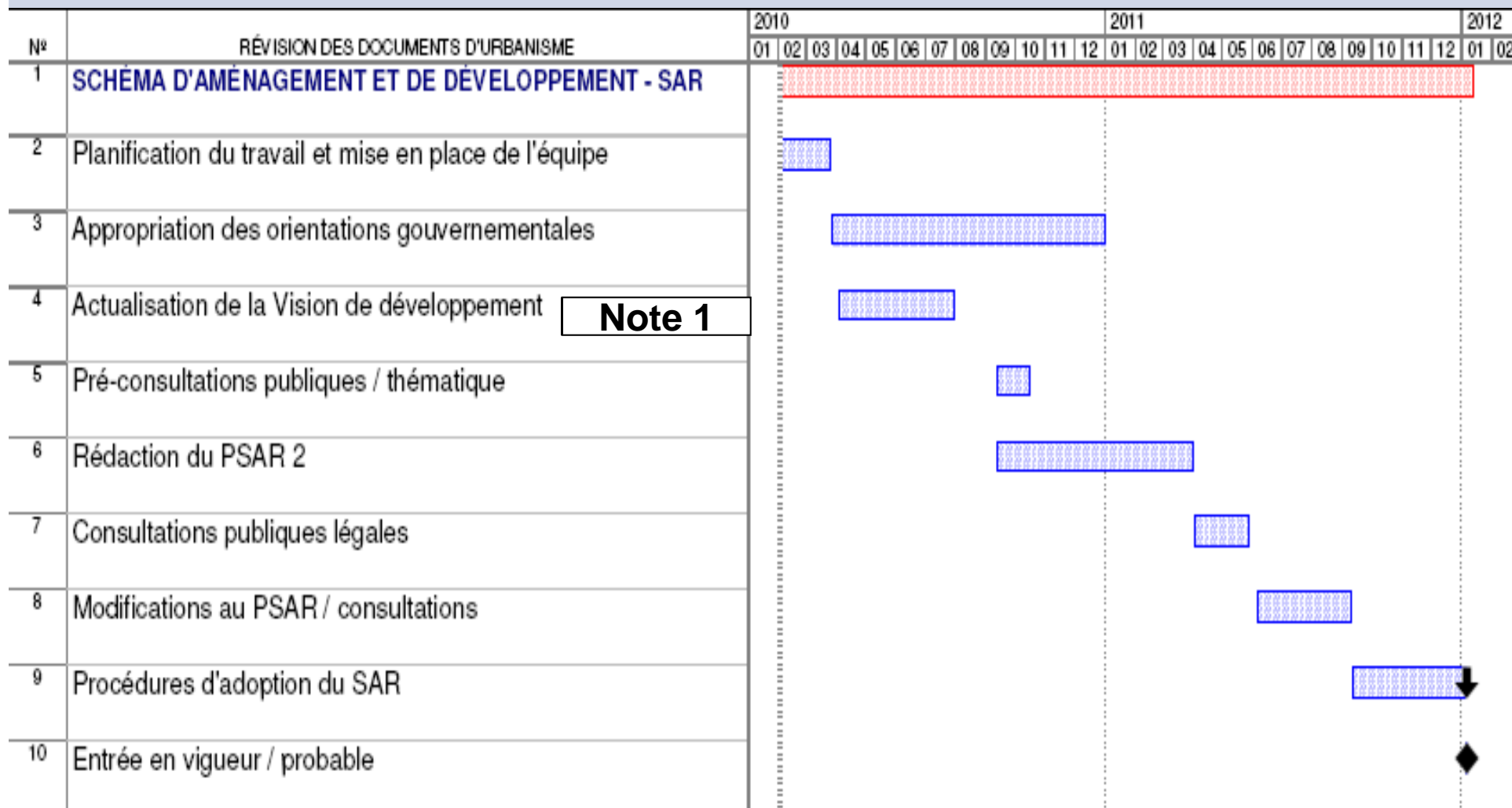
État de situation de la réglementation en vigueur

Étapes de révision effectuées

Schéma
d'aménagement
/développement

Document sur les objets de la révision	1993
Adoption du projet de SA révisé (PSAR 1)	1996
Avis gouvernementaux	1996
Adoption du PSAR 2	1999
Regroupement municipal :	
création de la Ville – MRC de Sherbrooke	2002

Échéancier proposé



Échéancier proposé

Note 1 : Actualisation de la Vision de développement

Objectifs :

- Cadrer les enjeux actuels qui teinteront le processus de révision
- Donner un traitement prioritaire à ces enjeux

Document de référence :

- Vision de développement 2005 - 2015

Éléments pouvant faire l'objet de cette actualisation :

- Protection des milieux naturels (aires écologiques, etc.)
- Transport et mobilité durable
- Développement commercial
- Gestion de l'urbanisation
- Etc.

Structures consultatives et décisionnelles

Structure	Composition et mandat
Conseil municipal	Membres du conseil, comité plénier Orientations, adoption des documents légaux
Comité consult. d'urbanisme	Membres du CCU, Recommandations au conseil municipal
Comité d'aménagement	Élus (5 dont le maire) et citoyens (3) Suivi de tout le processus et recommandations
Commission de consultation	Sera formée des élus du comité d'aménagement (LAU) Consultations publiques et recommandations